



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) POUR L'APPUI À LA TRADUCTION DES PRIORITÉS DES COMMUNES RURALES DE MADINA-OLA, MOUSSAYAH ET ALLASSOYAH VALIDÉES LORS DES FORUMS COMMUNAUTAIRES EN MICROPROJETS BANCABLES ET À LEURS INTÉGRATIONS DANS LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (PDL) ET LES PLANS ANNUELS D'INVESTISSEMENT (PAI)

1. Contexte et justification

Le Centre d'Étude et de Coopération Internationale (CECI) et l'Entraide Universitaire Mondiale du Canada (EUMC) mettent en œuvre, avec l'appui financier d'Affaires Mondiales Canada (AMC), le projet « Adaptation climatique basée sur la nature dans les forêts guinéennes d'Afrique de l'Ouest » (NBS Forêts Guinéennes).

Ce projet régional couvre la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Ghana, et vise à :

- Renforcement du leadership des femmes dans l'adaptation climatique;
- Restauration sensible au genre des forêts dégradées et des habitats clés
- Augmentation des investissements dans des solutions fondées sur la nature (NbS) avec potentiel économique;

En Guinée, le projet est mis en œuvre dans deux paysages couvrant les communes rurales de Madina-Oula (Kindia), Moussayah et Allassayah (Forécariah).

Dans le cadre du résultat **1122.2** portant sur l' « Appui à l'élaboration des plans d'adaptation climatique sensibles au genre et aux SFN », le projet accompagne le processus de révision des Plans de Développement Local (PDL) et PAI de ces 3 Communes en collaboration avec l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC) et le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD).

Un protocole d'accord signé entre le CECI et l'ANAFIC encadre cette collaboration, et les acteurs locaux (autorités communales, services techniques, OSC, organisations féminines, jeunes, etc.) c'est à ce titre d'ailleurs que les acteurs.trices locaux.les ont été formés sur les outils de planification de troisième génération.

À l'issue des diagnostics socio-économiques local et des forums communautaires récemment tenus, les priorités communautaires prenant en compte l'adaptation au changement climatique et le genre et des besoins spécifiques des femmes, des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité, ont été validées et hiérarchisées.

La prochaine étape consiste à traduire ces priorités en microprojets bancables, conformément aux canevas officiels de planification locale de dernière génération. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente mission.

2. Objectif de la mission

Objectif général

Appuyer les Communes rurales de Madina-Oula, Moussayah et Allassayah à traduire les priorités communautaires validées en microprojets bancables et à les intégrer dans les PDL et PAI révisés, dans une approche sensible au genre et de solutions fondées sur la nature.

Objectifs spécifiques

De manière plus spécifique, la mission visera à :

- Examiner et analyser les priorités communautaires validées lors des forums;
- Conduire un processus participatif et dynamique de conception/design des microprojets prioritaires conformément au contenu des PDL PAI validés.
- Concevoir les fiches techniques (microprojets) des actions prioritaires retenus dans les PDL et PAI dans le respect du nouveau guide harmonisé (MATD/ANAFIC);
- Estimer les coûts de réalisation des investissements (infrastructures et renforcement des capacités) prioritaires parmi les priorités ainsi que les descriptifs techniques sommaires;
- Accompagner les équipes communales de planification à l'intégration des microprojets dans les PDL et PAI révisés ;
- S'assurer que les microprojets intègrent les principes de l'adaptation climatique basée sur la nature (NbS) et de la sensibilité au genre ;
- Produire un rapport final d'appui documentant le processus, les microprojets formulés et les recommandations pour leur mise en œuvre.

3. Résultats attendus

Au terme de cette mission, les résultats attendus sont les suivants :

- Les priorités issues des forums communautaires sont analysées et structurées en fiches de microprojets budgétés;
- Les fiches de projets sont validées avec les équipes communales et les services techniques concernés ;
- Les PDL et PAI révisés des trois communes (Madina Oula, Moussayah et Allasayah) intègrent les nouveaux microprojets retenus;
- Un rapport final qui présente l'ensemble du processus, les résultats obtenus ainsi qu'un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations dans le cadre du financement des PAI.

4. Tâches et responsabilités du/de la consultant(e)

Pour atteindre les résultats attendus, le/la consultant(e) sera chargé(e) d'exécuter les tâches suivantes, organisées en quatre étapes principales :

1. Revue documentaire et cadrage méthodologique

- Analyser les PDL existants, les rapports diagnostic et les comptes rendus des forums communautaires ;
- Identifier les lacunes à combler pour la formulation complète des projets;
- Élaborer une note méthodologique et un chronogramme détaillé du déroulement de la mission.

2. Traduction des priorités en projets

- Formuler les priorités validées sous forme de fiches projet, en respectant le canevas de l'ANAFIC/MATD ;
- En étroite collaboration avec les ATEC et Secrétaires généraux des CR, intégrer dans chaque microprojet les dimensions genre, jeunesse, environnement, et adaptation climatique fondée sur la nature ;
- Hiérarchiser les microprojets selon les axes stratégiques des PDL.
- Organiser des séances pratiques de renforcement des capacités à l'intention des ATEC et Secrétaires Généraux et comités locaux sur la traduction des priorités communautaires en projets bancables ;
- Favoriser un transfert de compétences aux acteurs.trices locaux.les pour garantir la réplicabilité des compétences acquises.

3. Appui à l'intégration dans les PDL et PAI révisés

- Accompagner les équipes communales et les services déconcentrés dans la mise à jour des documents de planification ;
- Veiller à la cohérence entre les priorités validées, les fiches projet et les orientations nationales.

4. Restitution et finalisation

- Présenter les résultats aux acteurs communaux, ANAFIC et CECI;
- Finaliser et soumettre un rapport d'appui détaillé incluant les PDL et PAI actualisés prenant en compte les fiches de microprojets et les recommandations.

5. Méthodologie

Sans être exhaustif, la méthodologie à adopter devra être participative, inclusive, sensible au genre et conforme aux canevas et orientations de l'ANAFIC et du MATD. Elle mettra l'accent sur la collaboration avec les acteurs locaux et sur l'intégration des principes de genre et des solutions fondées sur la nature.

Le/la consultant(e) proposera une démarche basée sur :

- L'analyse documentaire approfondie ;
- Le travail collaboratif avec les équipes communales et les ATEC ainsi que les comités de planification ;
- L'utilisation des outils officiels de planification de troisième génération ;
- L'intégration systématique de la sensibilité au genre, de la participation inclusive et des Solutions Fondées sur la Nature (SFN).

- Une approche de renforcement des capacités et de transfert de compétences, assurant la maîtrise locale du processus de formulation et d'intégration des projets bancables dans les PDL et PAI.

6. Durée et calendrier indicatif

La mission se déroulera sur une période totale de 25 jours ouvrables. Le calendrier ci-dessous présente la répartition indicative des activités à réaliser durant cette période :

Étapes	Activités principales	Durée estimée
1	Revue documentaire et préparation méthodologique	3 jours
2	Formulation des fiches de microprojets (3 Communes)	12 jours
3	Appui à l'intégration dans les PDL et PAI révisés	6 jours
4	Restitution et rapport final	4 jours
Total		25 jours

7. Profil du/de la consultant(e) et compétences recherchées

Le profil recherché pour cette mission est celui d'un(e) professionnel(le) expérimenté possédant une expertise avérée dans la planification du développement local, la formulation de microprojets bancables prenant en compte, l'inclusion des approches du genre et des solutions fondées sur la nature. Le/la candidat(e) devra répondre aux critères suivants :

- Diplôme universitaire (Master) en planification du développement local/communautaire, aménagement du territoire, gestion environnementale ou tout autre domaine connexe pertinent;
- Expérience confirmée (au moins 07ans) dans la planification locale, l'élaboration de PDL/PAI et le montage de microprojets communautaires bancables en Guinée ;
- Compétences en ingénierie de formation et de montage de microprojets bancables prenant en compte l'adaptation au changement climatique, le genre et la jeunesse;
- Maîtrise des outils et canevas officiels de planification de l'ANAFIC/MATD ;
- Expérience avérée en intégration du genre et des approches fondées sur la nature dans les processus de planification locale ;
- Capacité à travailler en milieu rural avec des autorités locales, services techniques de l'État, ATEC, OSC et organisations féminines
- Connaissance du contexte socio-économique et institutionnel de la Guinée;
- Excellente capacité de synthèse, de rédaction et de facilitation ;
- Maîtrise du français et de la langue locale Soussou et bonne connaissance du contexte rural guinéen.

8. Supervision et coordination

Le/la consultant(e) travaillera sous la supervision technique du CECI et de l'EUMC, en étroite collaboration avec :

- Les équipes communales des trois communes de Madina-Oula, Allassoyah et Moussayah;
- Les points focaux ANAFIC que sont les ATEC;
- Les OSC locales et organisations féminines impliquées dans le processus.

9. Lieu de la mission

La mission se déroulera principalement dans les communes rurales de Madina-Oula (Kindia), Moussayah et Allassoyah (Forécariah), avec des échanges de coordination possibles à Conakry.

10. Soumission des candidatures

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une lettre de motivation adressée à M. le Directeur Pays CECI-Guinée;
- Un curriculum vitae détaillé à jour du/de la consultant(e) et les informations en langue française sur la capacité et expériences démontrant qu'il /elle est qualifié.e pour cette mission (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.);
- Une note méthodologique (2 à 3 pages) précisant la compréhension des TDR et la démarche proposée ;
- Une proposition financière détaillant les honoraires et les frais logistiques.

11. Modalités de sélection

L'évaluation des capacités du.de la consultant.e se fait sur la base des diplômes, des expériences professionnelles antérieures pertinentes, qualifications individuelles et le rapport qualité/coût conformément à la grille ci-après :

Critères d'évaluations	Score maximum
Compréhension des TDR	10
Approche méthodologique	30
Nombre de missions similaires réalisées (10 missions)	30
Offre financière	30
Total	100

12. Dépôt des candidatures : Les dossiers de candidature complets doivent être envoyés par fichier électronique au plus tard le **26 décembre 2025 à 17h00** aux adresses suivantes : HericoD@ceci.ca et tenin.keita@ceci.ca

Le CECI est une organisation qui œuvre en faveur des droits des femmes et filles, les candidatures féminines sont vivement encouragées